

CONTRAT DE SAILLIE DONOT DISTURB OF LAYS

SAISON : 2021

Date :

Vendeur :

ECURIES DES LAYS
SOPHIE MAVROCORDATO
St Hubert
85230 SAINT GERVAIS
0661682903 / 0615848073
ecuriesdeslays@hotmail.com

Acheteur :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal Ville :
Tel :
Mail :
Nom de la jument :
N°SIRE :
Date de Naissance de la jument :

Conditions de vente

L'Acheteur achète au Vendeur une saillie de Donot Disturb of Lays aux conditions suivantes :

- En IAC :**
Réservation (Frais Techniques) : 350 Euros TTC encaissable à la réservation qui comprend 1 doses de 8 paillettes via Eurogen. + Frais d'envoi de semence)

Les paillettes non utilisées restent la propriété de l'acheteur.

Lieu du centre d'insémination :

La réservation ne sera prise en compte qu'à réception du présent contrat signé, accompagné des 2 chèques (réservation et solde) à l'ordre de : Ecuries des Lays Sophie Mavrocordato.

Fait à le en deux exemplaires

L'Acheteur, (Porter à la main la mention « Lu et Approuvé »)

Le Vendeur,

85 SAINT-GERVAIS